

# Archives nationales

## REPertoire

COTE : 20070466

**ETABLISSEMENT PUBLIC** : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

### Sommaire

Archives de l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED), créée en 1976 et dissoute en 1990, dont les attributions ont été reprises par l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

**Art 1-6** : documents audiovisuels produits ou commandités par l'ANRED dans le cadre de ses campagnes d'information, 1973-1989

**Communicabilité** : libre

**Nombre d'articles** : 6

**Métrage linéaire** : 1 (1 dimab)

# Archives nationales

## Introduction

### Historique

#### Statuts et missions

L'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED) est créée par le décret n° 76-473 du 25 mai 1976<sup>[1]</sup> en application de la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux.

Cette agence était un EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial) placé sous la tutelle des trois ministères chargés de l'Environnement et du cadre de vie, de l'Industrie, du Budget.

La mission d'origine de l'ANRED est triple :

- promouvoir la récupération et la valorisation des déchets pour économiser matières premières et énergie, qui sont largement importées.
- favoriser la mise en œuvre de procédés d'élimination efficaces et protecteurs de l'environnement.
- conseiller et orienter les collectivités locales et les entreprises industrielles vers les modes de traitement les mieux adaptés à leur cas particulier.

En 1988, les pouvoirs publics attribuent à l'ANRED une nouvelle mission. Auparavant chargée de l'aide et du conseil pour la réhabilitation des sols pollués, l'agence doit désormais prendre en charge la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre en cas de situation d'urgence et/ou de défaillance des pollueurs.

#### Ressources et composition

Les ressources de l'ANRED proviennent des subventions qui lui sont versées par les ministères de l'environnement et du cadre de vie et de l'industrie. A partir du 1<sup>er</sup> juillet 1979, l'agence gère aussi le produit de la taxe parafiscale sur les lubrifiants (dite « taxe huiles »).

## Archives nationales

A l'origine installée à Paris, l'agence est décentralisée à Angers le 1<sup>er</sup> août 1978, soit quelques mois après sa création, dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire engagée par le gouvernement.

Depuis la décentralisation, le conseil d'administration est composé de :

- sept représentants de l'Etat,
- sept représentants des collectivités locales,
- sept représentants des différentes catégories de personnes ou de groupements intéressés.

L'agence emploie en 1979 une cinquantaine de personnes à Angers. S'y ajoutent les employés de la délégation parisienne (quatre personnes), ainsi qu'un ingénieur par région, placé auprès de la Direction interdépartementale de l'industrie. En 1989, elle compte une centaine d'agents.

### Structure

Petite agence à ses débuts, l'ANRED s'est développée et sa structure a été modifiée en conséquence.

Dès l'origine, sa configuration devait faciliter les aides aux acteurs. Il avait donc été créé trois sous-divisions concernant les trois grands secteurs pollueurs :

- l'industrie,
- l'agriculture,
- les collectivités locales.

Pour aider et conseiller les collectivités et les entreprises, il fallait être à la pointe des connaissances dans le domaine des déchets, de leur élimination et de leur valorisation, ce qui a conduit à la création, en 1982, d'une sous-division « Etudes, programmes et recherche ».

## Archives nationales

En 1985, l'agence remanie de nouveau son organisation. Trois grandes directions sont créées :

- la Direction administrative et financière (DAF),
- la Direction de l'action régionale (DAR),
- La Direction de l'action technique (DAT).

Tournée vers l'extérieur, l'agence comporte un service dédié à l'action internationale, et un service de l'information et de la communication.

Le service de l'information et de la communication est chargé d'assurer la conception et la mise en œuvre de campagnes d'information et de sensibilisation en direction du grand public, mais aussi des élus, des industriels, des associations..., la réalisation, l'édition et la diffusion de différents types de documents (écrits, audiovisuels...), les relations extérieures de l'ANRED (médias, expositions, colloques).

Cette organisation est restée la même jusqu'à la dissolution de l'ANRED par la loi n° 90-1130 du 19 décembre 1990. L'ANRED fusionne alors avec deux autres agences, l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (A.F.M.E.) et l'Agence pour la qualité de l'air (A.Q.A.), pour former l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

### Circonstances de la collecte

Avant leur versement au Centre des archives contemporaines de Fontainebleau, les archives de l'ANRED étaient conservées par le service d'archives de l'ADEME, créé en 2001.

Ce versement d'archives audiovisuelles est lacunaire. Disséminés dans divers placards des différents sites angevins de l'ADEME, et en proie à des réenregistrements sauvages, les documents ont été rassemblés et mis à l'abri par l'archiviste dans un même endroit : une ancienne salle des machines faisant office de magasin d'archives, située rue Max Richard à Angers.

## Archives nationales

L'atmosphère plutôt sèche de cette salle a favorisé la bonne conservation globale des bobines de film 16 mm. Toutefois, le support photochimique de quelques-unes d'entre elles est rougi ou jauni. Des rayures sont également perceptibles à l'œil nu et nettement visibles au visionnage.

Ce versement rend compte des actions de communication et de sensibilisation du public à la problématique des déchets, menées par le service de communication et d'information de l'agence.

Les documents, qui n'avaient jusqu'alors fait l'objet d'aucun traitement, ont été triés et classés. Il a été procédé à l'élimination de 31 doubles, copies en de multiples exemplaires de films ayant fait l'objet d'un dépôt légal ainsi que de dons manuels au Centre national de la cinématographie, et dont un exemplaire de chaque titre est intégré à ce versement.

Les documents faisant l'objet du versement ont été rangés dans un carton DIMAB. L'unité de cotation est la bobine de film.

Ce versement en direction du Centre des archives contemporaines de Fontainebleau porte le numéro 20070446.

### Présentation de l'instrument de recherche

Le répertoire ne comporte qu'une seule partie : tous les documents ont été produits ou commandités par l'ANRED dans le cadre de ses campagnes d'information. Les documents sont classés dans l'ordre chronologique puis dans l'ordre alphabétique des titres.

### Intérêt du versement

Les documents qui composent ce versement ont un intérêt non pas pour l'histoire de l'environnement (comprise comme l'histoire des phénomènes naturels et de leur impact sur les sociétés humaines), mais plutôt pour l'histoire de l'action de l'Etat dans le domaine naissant du développement durable. Les documents de sensibilisation du public dévoilent la perception des questions environnementales à la fois par les commanditaires et par l'ensemble de la société.

# Archives nationales

## **Conditions d'utilisation**

La communicabilité des documents, destinés à l'origine à la diffusion publique, est libre. Cependant, toute exploitation requiert l'autorisation des ayants droit éventuels, mentionnés dans le répertoire numérique de l'instrument de recherche. La recherche de ceux-ci est à la charge du lecteur.

## **Sources complémentaires**

L'ADEME a effectué trois versements d'archives papier de l'ANRED aux Archives nationales (Centre des archives contemporaines de Fontainebleau) : le premier, portant le numéro 20020415, est relatif à l'organisation de l'ANRED et le second, portant le numéro 20040159, témoigne de son activité internationale, le troisième est constitué des affiches des campagnes d'information de l'ANRED.

Deux autres versements de documents audiovisuels de l'ANRED ont été réalisés par l'ADEME : le premier, portant le numéro 20070447, est constitué des cassettes U-Matic des campagnes d'information de l'ANRED, d'enregistrements d'émissions télévisées concernant les problématiques de l'ANRED, ou de documents reçus dans le cadre de ses activités ; le second, portant le numéro 20070448, est constitué de cassettes VHS des campagnes d'information de l'ANRED, d'enregistrements d'émissions télévisées concernant les problématiques de l'ANRED, ou de documents reçus dans le cadre de ses activités, ainsi que de reportages réalisés par le service d'information et de communication ou par des ingénieurs de l'agence.

## Archives nationales

### Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED)

#### Documents produits ou commandités par l'ANRED dans le cadre de ses campagnes d'information

**20070466/1**

*Comment s'en débarrasser ?*; Jean Vigne (réalisateur), Les films Armorial (producteur), ANRED (commanditaire), Ministère de la protection de la nature (concours), [documentaire sur l'incinération des décharges sauvages par des décharges contrôlées sur le compostage], 16 mm, son optique, couleur.

Durée : 20 mn 55 s.

1973

**20070466/2**

*La valorisation agricole des boues de station d'épuration*, ANRED (producteur), [documentaire sur l'utilisation des boues de station d'épuration pour fertiliser les sols agricoles], 16 mm, son optique, couleur

Durée : 14 mn 27 s.

1983

**20070466/3**

*Les centres permanents de réception de déchets. Les monstres*, ANRED (producteur), [documentaire sur les dépôts sauvages, le rôle des municipalités, dans la mise en place d'une France propre, l'importance, de l'information de la population ], 16 mm, son optique, couleur

Durée : 8 mn 44 s.

1984

**20070466/4**

*Décharge interdite*, ANRED (producteur), [documentaire sur le passage des dépôts sauvages aux décharges contrôlées, sous la responsabilité des départements], 16 mm, son optique, couleur

Durée : 21 mn

1984

**20070466/5**

*Carrière et décharge : une histoire d'environnement*, Maurice Bunio (réalisateur), les films du sabre (producteur), Groupe technique pour l'apprentissage et les premières formations de l'UNICEM (Union nationale des exploitants des décharges contrôlées), ANRED,

## Archives nationales

Association pour la promotion de l'élimination technique (ASPRODET),  
ministère de l'environnement (commanditaires), [film donnant à voir  
sous la forme d'une fiction les tensions qui peuvent être provoquées au  
sein d'un village par le projet de transformation d'une ancienne carrière  
en décharge contrôlée], film sélectionnée à la Mostra Cinematografica  
Internazionale, 16 mm, son optique, couleur

Durée : 20 mn 50 s.

1985

**20070466/6**

*Je déchettes, tu déchettes, il déchettes, nous récupérons*, Flamenco  
business international (producteur), ANRED (commanditaire),  
[documentaire sur le recyclage des déchets, la lutte contre le gaspillage  
(compost, plastiques agricoles, eaux grasses et restauration, vieux pain,  
vêtements, verre, huiles de moteur usagées, décharge sélective)] 16 mm,  
son optique, couleur

Durée : 16 mn

1989

\* \* \*